
H-France Review Vol. 20 (January 2020), No. 28

Jean-Philippe Luis et Fabien Conord, eds., *Violence & politique de la Révolution française au début du XX^e siècle*. Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2019. 232 pp. Bibliographie. 20 €. ISBN 978-2845168299

Compte rendu par Pierre Triomphe, Archives Départementales de la Charente-Maritime.

Cet ouvrage collectif appartient au genre académique des *Mélanges* ou *Hommages* rédigés lors de la retraite d'un universitaire réputé. C'est en l'occurrence le cas. Jean-Claude Caron a été professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Clermont-Ferrand durant près de vingt ans. Le recueil sacrifie aux obligations du genre : bibliographie des travaux de Jean-Claude Caron et introduction rappelant son rôle dans la relecture de l'histoire politique du XIX^e siècle, et surtout de la première partie de ce dernier. Ses interrogations, nourries sur différents groupes sociaux, comme les étudiants, et sur la violence, lui ont permis de remettre en question visions téléologiques et interprétations manichéennes pour redonner à cette période sa singularité, ses incertitudes et sa polyphonie. Elles résonnent d'autant plus fortement aujourd'hui que nous sommes également confrontés à un monde dont la logique progressiste semble remise en cause depuis la « fin des idéologies » lors des dernières décennies du XX^e siècle.

L'introduction propose une réflexion nourrie sur l'historiographie actuelle du XIX^e siècle. Elle affirme vouloir s'affranchir du canevas traditionnel des *Hommages*, en ne proposant à la fois que des véritables articles de réflexion. Cette volonté se retrouve cependant dans les autres recueils d'hommages publiés dernièrement. Jean-Philippe Luis affirme aussi vouloir proposer un ouvrage charpenté et cohérent. Le pari est-il gagné ? On remarquera tout d'abord que l'unité thématique du recueil pose problème. Faute d'une conceptualisation ou d'une interprétation du terme polysémique de « violence », les articles évoquent tour à tour ses manifestations physiques ou verbales et ses représentations, voire proposent des réflexions qui n'entretiennent qu'un lien périphérique avec la thématique, ainsi que nous aurons l'occasion de le voir. Le découpage en deux parties n'aide pas forcément à y voir plus clair. Au total, on a plus l'impression d'une série d'essais, sans liens entre eux, que d'un véritable ouvrage collectif. En cela, il s'inscrit dans la lignée des nombreux recueils collectifs et actes de colloques consacrés à la violence en apportant des contributions souvent intéressantes, mais manquant d'unité.

Violence & politique se singularise des hommages récents par sa brièveté, 232 pages, sans d'ailleurs qu'on ne puisse établir aucun lien entre le rayonnement d'un historien et la longueur du volume d'hommages. À titre d'exemple, les historiens majeurs que sont Maurice Agulhon et Alain Corbin ont été salués par deux recueils de longueurs très inégales, 491 et 273 pages.^[1] Le format du volume dédié à Jean-Claude Caron s'explique par le choix de faire principalement appel à des

historiens ayant collaboré avec lui au sein de l'Université de Clermont-Ferrand—environ la moitié des auteurs (7 sur 15), dirigé avec lui des ouvrages collectifs (3 des 8 autres contributeurs), ou participé à ses côtés à la *Revue d'histoire du XIX^e siècle*.

Deux des articles d'une première partie consacrée à la « violence socio-politique » s'intéressent à des formes particulières de violence. Emmanuel Fureix analyse l'iconoclasme, la destruction des objets et des signes du pouvoir en 1830 et en 1848. Ces manifestations ritualisées de groupes sociaux privés de droits politiques (milieux populaires, femmes et enfants) traduisent leur volonté d'appropriation de l'espace et de participation au pouvoir. Leurs cibles sont souvent choisies après des délibérations collectives sur l'opportunité de cibler tel ou tel symbole. L'action populaire s'inscrit ainsi à la confluence de « logiques multiples : prise de souveraineté, justice punitive, épuration iconoclaste » (p. 40) qui veulent manifester visuellement le changement de régime. Vincent Flauraud s'intéresse pour sa part à la dimension sonore des violences qui accompagnent la crise des inventaires. L'auteur décrit dans un premier temps les formes que prennent ces éclats sonores : prises à parti vocales, verbalisées ou non, et détournement protestataire d'expressions culturelles (p. 104). Il restitue ensuite les logiques d'utilisation de ces différents registres sonores : spatiales, sociologiques (notamment l'appartenance générationnelle et genrée), temporelles (sifflets et huées accueillant l'arrivée des autorités, et moquant éventuellement leur départ, les insultes les ayant souvent précédés). Il termine en soulignant que ces manifestations sonores évitent parfois la violence, en offrant un moyen de protester sans recourir à la force.

Deux autres articles s'intéressent à des formes de violence dans le monde artistique. Spécialiste du monde des spectacles au XIX^e siècle, Jean-Claude Yon examine les réactions suscitées en 1817 par *Le combat des montagnes* d'Eugène Scribe. La pièce met en scène un commis de magasin, Calicot, aux allures militaires ridicules. Les premières représentations entraînent des violences de commis outrés. Celles-ci demeurent néanmoins bénignes et ne débouchent que sur deux légères condamnations. La presse et la caricature se font néanmoins largement l'écho de ces incidents. La violence n'a rien de *stricto sensu* politique, même si on peut considérer que cette pièce approuvée par la censure illustre l'incapacité du régime à réunir tous les Français (p. 23). Elle pose surtout le problème de la légitimité de la satire au théâtre à une époque où les susceptibilités sont exacerbées par la fluidité et l'opacité de la société post-révolutionnaire. Corinne Legoy s'intéresse pour sa part à la naissance du bal des Beaux-Arts ou des Quat'z'arts au début des années 1890, bal qui illustre la tradition festive, contestataire et parfois violente des mobilisations étudiantes. Fondé en 1892, le bal des Quat'z'arts se présente comme une manifestation fermée, réservée aux étudiants, modèles et professeurs, même si artistes et journalistes le fréquentent également. Son institutionnalisation va de pair avec sa ritualisation : thèmes imposés pour les décors et costumes, concours, séquençage temporel imposé marqué par l'arrivée des étudiants en cortège, l'entrée des différents ateliers, le concours, le souper, la danse puis la dispersion au matin après un ultime cortège allant de la salle du spectacle à l'École. C'est ce dernier qui retient l'attention des observateurs et des forces de l'ordre. Accompagné de chants, musique, clameurs, des étudiants déambulent débraillés voire dénudés, au mépris de la législation, accaparant ou dégradant l'espace public. Le bal de 1893 a été un moment fondateur. Une vive polémique s'ensuit avec les dénonciations de la manifestation par le sénateur Bérenger. Elle prend rapidement une tournure politique, débouchant sur une semaine d'émeutes étudiantes et l'intervention de l'armée en juillet. À travers ces violences, se manifestent ainsi les questions de la tolérance de la société par rapport aux rites étudiants, des normes de pudeur dans l'espace public, et des limites de ce dernier avec l'espace privé.

Les autres contributions de cette première partie portent sur la représentation des violences et leur conceptualisation. L'article de Lisa Bogani s'intéresse aux représentations opposées des émeutes antifiscales de l'été 1841 par deux périodiques clermontois, la légitimiste *Gazette d'Auvergne* et le gouvernemental *Ami de la Charte*. L'étude quantitative et qualitative de leur contenu permet de mieux appréhender les enjeux liés à ces événements. De façon générale, l'organe légitimiste accorde une place plus conséquente aux résistances que le titre gouvernemental, dressant le portrait d'une France à feu et à sang, alors que l'*Ami de la Charte* présente un pays globalement apaisé, excepté quelques épisodes localisés de contestation. La polémique entre les deux journaux s'appuie aussi sur la dénomination des faits, entraînant une guerre du vocabulaire que traduit l'usage par les légitimistes du terme « guerre civile », alors que le juste-milieu recourt fréquemment à celui de « pillage ». Laurent Dornel se demande, quant à lui, si les réactions anti-italiennes virulentes qui se manifestent en France entre 1870 et 1914 relèvent du racisme. Celles du monde ouvrier ne répondraient pas à cette définition. Elles dénoncent la concurrence déloyale et les privilèges de ceux qui ne paient pas « l'impôt du sang », sans se référer à la couleur de peau ou à une race italienne. Le discours journalistique est assez proche. Mettant en avant des stéréotypes culturels négatifs sur les Italiens, il n'est globalement pas raciste, et plusieurs périodiques comme le *Temps* défendent précocement une politique d'assimilation et de naturalisation des Italiens nés en France. Parfois employé, le terme « race » ne renvoie généralement pas à une conception biologique. Les Italiens, considérés comme appartenant à un « même ensemble » (p. 86-87) que les Français, ne suscitent donc qu'un discours xénophobe et le racisme ne se développe réellement qu'avec la Première Guerre mondiale et l'arrivée d'une main-d'œuvre coloniale très différenciée visuellement des autochtones. L'étude du journal *Le Mousquetaire* permet à Fabien Conord d'interroger le rapport de la violence et du nationalisme. Organe de la ligue de la Rose blanche, il est publié entre 1907 et 1911 par Achille Joinard. Né en 1889, ce jeune agitateur prône un nationalisme clérical et un gouvernement fort. Il condamne fréquemment la violence de l'État dans ses articles. Son journal publie de nombreux articles propageant des « doctrines de haine » (p. 95) tournées essentiellement contre les francs-maçons et les Juifs. Il les insulte fréquemment, de même que le personnel politique républicain. Les appels à la violence, et même le simple éloge des individus passés à l'acte, sont néanmoins rares. Quant à Frédéric Chauvaud, il interroge la façon dont les tribunaux, ces chroniqueurs judiciaires réputés, représentent la violence politique entre 1880 et 1940. Peu intéressés par les procès politiques, pour lesquels ils ressentent parfois une forme d'ennui, leur discours sur le sujet se veut moraliste et tend à conforter la société et le régime. Frédéric Chauvaud étudie surtout les chroniques consacrées aux crimes et attentats anarchistes. Elles nient la motivation politique des criminels, insistent sur le caractère crapuleux de leurs actes, ou les considèrent comme des fanatiques.

La deuxième partie intitulée « Violence et révolutions » apparaît plus hétérogène encore. Deux contributions portent sur la Grande Révolution. Philippe Bourdin propose une présentation biographique assez classique de Jacques-Antoine Dulaure et de son rapport à la violence. Cet Auvergnat appartenant au monde des lettres sous l'Ancien Régime s'engage dans le camp patriote dès 1789. Il se fait journaliste et fonde en 1791 *Le Thermomètre du jour*. Élu à la Convention en 1792, il siège parmi la Plaine tout en étant proche des Girondins. Ce républicain sincère ressent une « aversion » pour l'irrationalité des mouvements populaires et leurs « fureurs » (p. 138-141). Hostile aux extrêmes, il se montre cependant publiquement prudent lors de la proscription des Girondins en 1793 puis lors de la révolte fédéraliste. Cette circonspection ne lui évite cependant pas d'être proscrit en octobre 1793. Il entre alors dans la clandestinité, avant d'être réintégré par la Convention thermidorienne. De son côté, Karine Rance interroge le

rapport à la violence physique de l'émigration, volontaire, du bannissement et de la déportation. Elle y voit des moyens de diminuer la létalité des affrontements, en l'occurrence des substituts à la peine de mort ou à la guerre civile. La question, déjà posée à l'époque des guerres de religion, devient aiguë dans la France de la Révolution, avec l'émigration dès 1789 d'une partie de la famille royale. Tout au long de la période, et dans un contexte politique où l'unanimité des opinions est vue comme la norme et l'opposant suspect de trahison, des débats attisés par le spectre de la guerre civile ne cessent de fleurir autour de la légalité de l'émigration, finalement proscrite à partir de 1792, puis de la légitimité des peines de la déportation (utilisée tant par la Convention que par les assemblées thermidoriennes puis par Bonaparte) et du bannissement-- avec la fameuse loi dite d'amnistie de janvier 1816.

Les articles suivants entretiennent un rapport ténu avec les épisodes révolutionnaires. Celui de Louis Hincker a certes pour point de départ ses échanges avec une correspondante inconnue au départ qui cherche des renseignements sur son ancêtre révolutionnaire de 48, Amable Longepied. Mais c'est l'occasion d'une réflexion sur la transmission de la mémoire au sein des familles, sur la relation entre mémoire et oubli, sur les « formes de présence du passé » (p. 186), et sur ce qu'est une archive et l'archivage, dans un article nourri de référence psychanalytique qui n'interroge guère que le moment autour de 1848 et la transmission de sa mémoire. Gilles Malandain, qui s'était signalé par une thèse sur l'affaire Louvel, examine pour sa part les représentations du régicide, et plus généralement de l'assassinat du chef de l'État. Les tentatives, réussies ou non, connaissent un renouveau durant le XIX^e siècle, en dépit d'une tendance de longue durée qui voit ce crime se raréfier et céder la place à l'attentat politique. Jusqu'au dernier tiers du siècle, le régicide demeure pourtant le crime politique le plus fréquent en Europe. Identifié comme un crime contre-nature par le code pénal napoléonien et assimilé au parricide, il marque l'histoire des différentes monarchies constitutionnelles française, mais aussi prussienne ou allemande, britannique, russe ou autrichienne, avec pour épilogue le fameux attentat de Sarajevo. De la part des auteurs républicains, et ultérieurement anarchistes, la perception des régicides est parfois positive, louant le courage d'un homme généralement solitaire--on recoupe ici des thèmes romantiques essentiels--mais incarnant l'opinion publique et vengeant la société. Ils sont nombreux à défendre voire à admirer les auteurs, même s'ils les approuvent rarement explicitement. Cependant, le regard positif porté sur ces « nouveaux Brutus » républicains se raréfie et semble toujours avoir été bien moins fréquent que la condamnation portée sur des individus dont les justifications semblent anachroniques--dans des monarchies qui se constitutionnalisent, dont on remet en cause les motivations profondes--ils chercheraient à se faire une réputation à la manière d'Erostrate, sans réelles motivations idéologiques. Un processus de pathologisation se met en place qui contribue à disqualifier le régicide et plus généralement l'attentat politique. Il met cependant du temps à s'imposer. L'article d'Annie Storal Lamarre s'appuie sur des sources historiographiques et littéraires rédigées par divers auteurs originaires d'Europe centrale et orientale aux alentours de l'année 1900. Elle évoque le sort des juifs dans cette partie de l'Europe, essentiellement en Russie tsariste, la dureté de leur sort entre pogroms, répressions diverses et mouvements d'autodéfense (Bund). Elle s'intéresse aussi à leurs modes de protestations contre la société dominante (grèves, politique, sionisme, lutte linguistique, etc.). Enfin, Michèle Riot-Sarcey clôt cette partie, et l'ouvrage, par une réflexion générale sur l'actualité du passé de la violence, qui peut passer pour une sorte de conclusion. L'auteure propose une réflexion, nourrie de références à des penseurs contemporains et à des formes d'actions actuelles, sur la légitimité de la violence face au pouvoir. Il s'agit notamment de revenir sur le processus d'« inversion » (p. 206) par lequel le pouvoir fait reposer la responsabilité des cycles de violences sur les opposants et légitime la répression des mouvements sociaux notamment.

L'ouvrage propose ainsi des articles souvent intéressants, plus rarement novateurs car reprenant souvent la substance d'articles ou d'ouvrages déjà publiés. Dans l'ensemble, du moins à nos yeux, il ne répond cependant pas à l'objectif initial de cohérence et d'unité.

LIST OF ESSAYS

Jean-Philippe Luis, Introduction

Jean-Claude Yon, La « guerre des calicots ». Violence et satire théâtrale à Paris sous la Restauration

Emmanuel Fureix, « Saccages rituels » des lieux de pouvoir et justice punitive sur les images (Paris, 1830-1848)

Lisa Bogani, La bataille des récits de « l'été rouge ». La réforme du recensement Humann et l'insurrection clermontoise de septembre 1841 dans *La Gazette d'Auvergne* et *l'Ami de la Charte*

Corinne Legoy, Les étudiants des Beaux-Arts, la fête et la fronde

Laurent Dornel, L'anti-italianisme est-il un racisme ? France (années 1880-1900)

Fabien Conord, Violence et politique dans un journal nationaliste

Vincent Flauraud, « Huées, tocsin, cantiques et sifflets ». Des répertoires protestataires sonores lors de la crise des inventaires de 1906

Frédéric Chauvaud, L'œil des tribunaliers. La violence politique dans les prétoires (1880-1940).

Philippe Bourdin, Jacques-Antoine Dulaure ou la tentation de la Gironde

Karine Rance, De Coblenz à Cayenne : exil, déportation et guerre civile ou l'intégration dans la nation française au tournant du XIXe siècle

Gilles Malandain, Brutus ou Erostrate ? Sur les derniers feux de l'attentat régicide au XIXe siècle

Louis Hincker, Devenir de l'ancêtre révolu(tionnaire) : digressions d'historien sur la sollicitation d'une lectrice

Annie Stora Lamarre, Les ferments de la révolte. La jeunesse juive de l'Europe centrale et orientale autour des années 1900

Michèle Riot-Sarcey, L'actualité du passé de la violence

NOTE

[1] Christophe Charle, Jaqueline Lalouette, Michel Pigenet et Anne-Marie Sohn, dir., *La France démocratique : combats, mentalités, symboles : mélanges offerts à Maurice Agulhon* (Paris : Publications

de la Sorbonne, 1998); Anne-Emmanuelle Demartini et Dominique Kalifa, dir., *Imaginaire et sensibilité au XIXe siècle : études pour Alain Corbin* (Paris : Creaphis, 2005).

Pierre Triomphe
Archives Départementales de Charente-Maritime
pierre.triomphe34@orange.fr

Copyright © 2020 by the Society for French Historical Studies, all rights reserved. The Society for French Historical Studies permits the electronic distribution of individual reviews for nonprofit educational purposes, provided that full and accurate credit is given to the author, the date of publication, and the location of the review on the H-France website. The Society for French Historical Studies reserves the right to withdraw the license for redistribution/republication of individual reviews at any time and for any specific case. Neither bulk redistribution/republication in electronic form of more than five percent of the contents of H-France Review nor re-publication of any amount in print form will be permitted without permission. For any other proposed uses, contact the Editor-in-Chief of H-France. The views posted on H-France Review are not necessarily the views of the Society for French Historical Studies.

ISSN 1553-9172